



40ème Congrès

de l'Union Locale CGT d'Arles



EDITO

Le Congrès de l'Union Locale CGT d'Arles des 7 et 8 février 2013 : *un espace démocratique !*

Est-il besoin de rappeler que notre Congrès est un moment fort dans la vie de notre Union Locale, dans la vie des militants, de tous les syndiqués de la localité.

Notre congrès va se tenir :

- dans un contexte de crise globale du système capitaliste qui met au défi l'ensemble du mouvement syndical dans son rôle de défense des intérêts des salariés en France comme sur l'ensemble des continents.

Cette crise, aux conséquences sociales déjà considérables, souligne la nécessité pour la CGT, de donner des éléments de confiance et de cohérence, des raisons de se battre pour contrarier les desseins de ceux qui veulent utiliser la crise pour accroître la pression sur le travail, tout en continuant de nourrir une logique financière qui a déchaîné le cataclysme.

- Dans un contexte où s'expriment, non seulement notre solidarité avec des salariés en luttent mais aussi et surtout un engagement dans une bataille commune en Europe, sur des objectifs communs.

- Dans un contexte politique et social ouvert depuis l'élection de François Hollande à la Présidence de la République. Les attentes sociales vis-à-vis du gouvernement sont importantes et les mesures positives sont cependant loin de représenter la rupture, que la CGT juge indispensable, avec les politiques menées depuis 10 ans.

- dans un moment de préparation du 50^{ème} congrès confédéral du 18 au 22 mars 2013 et celui de notre Union Départementale des 19,20 et 21 juin 2013.

**DANS CES CONDITIONS,
C'EST PEU DIRE COMBIEN NOS REFLEXIONS,
NOS ECHANGES, SERONT PRECIEUX POUR QU'ENSEMBLE,
AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE SYNDIQUES, NOUS
SOYONS, DANS L'UNION LOCALE, DANS NOTRE
ORGANISATION, TOUJOURS PLUS ET MIEUX CGT !**

Ce document en est un des outils !

Document de Réflexion

LA CRISE EN FRANCE ET EN EUROPE

• **Analyse dans une séquence politique nouvelle en France**

La crise du système capitaliste, aux conséquences sociales considérables partout en Europe et dans le monde, les politiques d'austérité présentées comme le seul moyen d'atteindre l'objectif d'assainissement des finances publiques, sanctuarisées par l'adoption du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG), plongent l'Europe dans la stagnation économique voire la récession.

En France, comme dans toute l'Europe, les mauvaises nouvelles économiques et sociales s'accumulent. Chaque mois la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat est un peu plus alarmante. Le chômage bat des records et plombe l'ensemble du monde du travail, frappé dans le même temps par la précarité des emplois proposés. 28 millions de chômeurs en Europe ! Et la tendance s'accroît au fur et à mesure que la déréglementation du travail progresse. Des millions de ménages sont déjà réduits à vivre dans la privation, les plus démunis tombent dans l'exclusion. La France quant à elle compte 5 millions de chômeurs, plus de 8 millions de pauvres (salariés ou pas) et 3 millions de salariés au SMIC.

La crise structurelle majeure du capitalisme que nous traversons depuis 2007 bouleverse la vie de millions de personnes dans le monde, exacerbe les oppositions de classes, modifie les équilibres territoriaux et géopolitiques. Ce mouvement général répond à un objectif : accroître la rémunération du capital au détriment de celle du travail. La spéculation est préférée à l'investissement productif et à la création de richesses. La dévalorisation du travail a provoqué un accroissement des inégalités et des exclusions.

Il est aujourd'hui évident que les politiques d'austérité extrêmement dures, menées dans de nombreux pays européens dont la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie..., les enferment dans une crise durable et ravageuse pour les salariés, privés d'emploi et retraités.

Partant d'un constat erroné consistant à expliquer la crise économique actuelle par un supposé « laxisme budgétaire » des états, les nouvelles dispositions, très contraignantes du traité européen viennent renforcer et coordonner la discipline et la surveillance des budgets des états membres.

Plusieurs verrous sont ainsi institués, notamment :

- la règle d'or : selon laquelle le budget des états doit être en équilibre ou en excédent,
- les états dont l'endettement dépasse les 60 % du PIB doivent réduire leur dette

accompagnés d'un mécanisme de « sanctions automatiques » appliquées aux états « mauvais élèves », les « obligeant » à mettre en place des « réformes structurelles » pour réduire leur déficit.

Par expérience, (en Grèce, au Portugal, en Italie, en Espagne) nous savons que ce type de réforme a des conséquences sociales désastreuses et est souvent synonyme de régression.

Sont ainsi visés, pour des raisons d'équilibre budgétaire, les systèmes de fixation et d'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les soins de santé, les prestations sociales et les régimes de retraites, qui plus est sans aucune négociation sociale européenne et nationale.

Ainsi, avec ce traité, le nouveau gouvernement français n'aurait pas pu faire adopter en juin 2012 la mesure, certes très insuffisante, sur le départ à la retraite à 60 ans des salariés ayant effectué des carrières longues. Vu la situation financière du pays, la commission européenne aurait jugé cette mesure « contraire au traité, compte tenu du niveau de déficit public ».

La CGT, dans la droite ligne de la Confédération Européenne des Syndicats (C.E.S) s'est opposée avec force à ce traité européen. L'Union Locale d'Arles y a pris sa part. Nous avons mis en avant nos propositions pour une Europe vraiment sociale, des propositions qui ont contribué à faire avancer l'idée que l'austérité est le pire des remèdes à la crise. La mise en concurrence exacerbée du monde du travail, la dégradation constante du rôle, de la place, des conditions et du sens du travail génèrent un recul sans précédent des droits et des garanties collectives. C'est au cœur des enjeux du travail que les salariés ressentent le plus la réalité et la profondeur de la crise. Cela dit, si les attaques frontales sont durement ressenties, la conscience des salariés, retraités et privés d'emploi, des effets que peut produire la financiarisation de l'économie, progresse.

De plus, cette crise alimente des critiques et des menaces pour la démocratie. Le désespoir est le terreau idéal pour les forces et les partis politiques prônant le racisme, la xénophobie, le repli identitaire, sur des bases nationalistes ou communautaristes. Le combat de la CGT contre ces idéologies n'en prend que plus d'importance.

A Arles comme dans tout le pays, les salariés ont rejeté massivement la politique menée par Nicolas SARKOZY et son gouvernement et ont permis d'élire François Hollande Président de la République. En donnant « de la suite à leurs idées », ils ont clairement exprimé leur détermination à voir traduite, dans l'hémicycle, leur volonté de changement pour une politique qui prenne véritablement en compte leurs besoins et leurs attentes, pour de vraies solutions à la crise. En majorité, ils ont également montré leur attachement profond aux valeurs de la République, conquises d'âpres luttes.

A Arles, dans la 16^{ème} circonscription, au second tour des élections législatives, la droite optait pour la stratégie du « ni-ni » plutôt que celle du front républicain pour faire barrage au FN, ne s'interdisant pas non plus des rapprochements avec l'extrême droite locale. Cette position démontre, de la pire des manières, que pour la droite le FN est un parti comme les autres, aussi « fréquentable » qu'un autre, passant ainsi à la trappe toute sa dimension extrêmement liberticide, extrêmement xénophobe et raciste, un parti qui divise la société française, oppose les salariés entre eux et dont le programme, en matière de salaire, de pouvoir d'achat, de retraite, d'emploi Public et Privé, va fondamentalement à l'encontre des intérêts des salariés, retraités et privés d'emploi, à l'encontre du progrès social.

L'Union Locale d'Arles et les Syndicats CGT qui la composent ont œuvré pour faire barrage à ces idées nauséabondes.

Nous sommes donc dans une séquence politique et sociale nouvelle. Les attentes sociales sont importantes. Des mesures ont été prises avec, par exemple, l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, le droit de partir en retraite à 60 ans pour les personnes ayant commencé à travailler à 18 ans et ayant cotisé 41 ans, la suppression de la TVA Sarkozy, l'abrogation de la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers, la création de postes dans l'Education Nationale.

La fin de la défiscalisation des heures supplémentaires était une des revendications de la CGT. Mais, en l'absence d'une revalorisation des salaires, elle se traduit par des pertes de pouvoir d'achat inacceptables.

Ces mesures sont loin de représenter la rupture que la CGT juge indispensable avec les politiques menées depuis 10 ans. C'est particulièrement le cas en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de lutte contre les licenciements et pour une nouvelle politique industrielle. C'est aussi évident en ce qui concerne l'avenir des Services Publics. La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) a été enterrée mais la décision de ratifier le traité européen enferme les budgets dans un terrible carcan et la MAP (Modernisation de l'Action Publique) initiée par le gouvernement est largement inspirée de la RGPP : le gouvernement reste emprisonné dans le dogme de l'austérité, prônant la diminution de la dépense publique pour résorber la dette.

Le gouvernement a marqué, dès son entrée en fonction, la volonté de concertation et de négociation comme pierre angulaire de sa démarche. Mais il ne s'en sortira pas en restant sur une « réserve prudente », en entretenant le flou sur sa volonté de changement, en fantasmant sur des accords soi-disant « gagnant-gagnant », entre Syndicats et patronat, qui conjugueraient l'acceptation par les salariés d'une plus grande flexibilité tout de suite contre la promesse d'un retour à meilleure fortune aux « calendes grecques ».

La CGT a vu très vite les limites de cette démarche quant aux choix structurants à opérer. Le patronat, quant à lui, a très vite cherché à tirer parti de la posture gouvernementale. Il a engagé des confrontations parfois gagnantes comme l'affaire des « pigeons », ces patrons qui ont hurlé au scandale contre un régime fiscal qui voulait les mettre plus à contribution lors de la revente de leur entreprise.

Si la CGT n'est pas un commentateur ou un notateur de l'action du gouvernement, elle prétend être acteur du changement qui est au centre du débat public. Nous devons viser à faire contrepoids face aux forces patronales mais surtout à nous appuyer sur le sens que les salariés ont mis dans leur vote au printemps pour inverser les logiques économiques à l'œuvre. Le changement attendu est bien celui d'une amélioration de la situation des salariés, retraités et privés d'emploi et non de nouveaux cadeaux au patronat.

Coût du travail – compétitivité POSITION FRONTALE DU PATRONAT

Après le cadeau fiscal de 20 milliards d'€ accordé par le gouvernement, sans aucune contrepartie, l'objectif du patronat, notamment au travers des négociations interprofessionnelles entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « sécurisation de l'emploi » et les « retraites complémentaires ARRCO – AGIRC, est d'imposer une régression sociale historique.

S'agissant des négociations sur la « sécurisation » de l'emploi, la signature obtenue de la CFDT, CFTC, CGC est lourde de sens pour le monde du travail. La CGT va continuer son combat pour que la loi n'impose pas la précarisation renforcée du droit du travail.

Pour parvenir à ses fins, le Medef utilise la crise en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs, plus d'allègements de charges qui seraient donc prélever sur le pouvoir d'achat des salariés et sur les dépenses publiques, et tout cela au nom de la compétitivité.

Le patronat persiste, signe et revendique cette démarche dévastatrice alors que si la France s'est endettée à ce point, si notre économie se porte si mal, c'est bien en grande partie de sa responsabilité.

Depuis plus de trente ans, le travail a été la variable d'ajustement. Pour accroître la rentabilité du capital, les dividendes des actionnaires, les entreprises ont mis une pression sans précédent pour réduire le coût du travail. En dévalorisant les qualifications, en développant la précarité et la pression salariale, en accentuant la pression sur les normes de travail et d'emploi, les systèmes de protection sociale et de santé, le patronat a organisé la dégradation des conditions de travail, la qualité du travail et son efficacité. Hors, ce n'est pas le coût du travail qu'il faut réduire c'est le coût du capital.

Cela dit, s'agissant de la « compétitivité », le débat s'éclaire quelque peu et la CGT n'y est d'ailleurs pas étrangère. Le « coût du travail » n'est plus seul en cause y compris dans le discours conformiste des « experts médiatiques ». Les salaires de notre industrie, contrairement aux dires du patronat, ne sont pas plus élevés qu'en Allemagne et notre productivité demeure une des plus élevées du monde.

Ce qui est surtout à souligner est la faiblesse des investissements dans la modernisation des entreprises, dans la recherche et le développement, la formation. Les entreprises françaises, contrairement aux entreprises allemandes, ont préféré servir leurs actionnaires aux dépens de l'investissement productif.



De 2006 à 2011, les bénéficiaires nets des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 10 % en moyenne, la part redistribuée aux actionnaires a augmenté de 31 %, la rémunération des dirigeants a progressé de 34 %. Les investissements quant à eux ont reculé de 24 %.

Il faut un certain cynisme pour exiger aujourd'hui des salariés qu'ils se sacrifient pour sauver la croissance et la phrase préférée de Laurence PARISOT, patronne du Medef, qui explique que « les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain » résonne comme une véritable provocation.

S'il on en croit également le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !, en sachant que le pouvoir d'achat des retraités est déjà largement atteint.

De la même manière, les agents de la Fonction Publique devraient eux aussi accepter, sous prétexte de crise et de déficit public, que leurs justes revendications ne soient pas prises en compte. En effet, si la Ministre souligne son attachement à la Fonction publique, à ses valeurs de progrès social, au rôle de ses personnels, force est de constater qu'aucune réponse satisfaisante n'est au rendez-vous.

- **Sur l'emploi** : les créations « qui vont dans le bon sens » dans certains secteurs, ne sauraient masquer les suppressions qui continuent dans d'autres et la situation alarmante de pans entiers de la Fonction publique, notamment dans tout le secteur de la Santé et particulièrement dans tous les hôpitaux publics.

- **Sur les salaires et le pouvoir d'achat**, alors que les bas salaires se multiplient (plus d'1 million d'agents perçoivent le SMIC), que les déroulements de carrière sont souvent inexistantes, que les qualifications ne sont plus reconnues, aucune mesure générale n'est envisagée et, en particulier, la valeur du point est toujours gelée.

- **Le jour de carence**, mesure inique et inefficace, condamnée par tous les syndicats et le mouvement mutualiste, rejetée lors de sa mise en place par la majorité actuelle, n'est toujours pas abrogé.

La défense de notre système de protection sociale nécessite de combattre la campagne insidieuse qui défend l'idée que les retraités seraient des nantis et susceptibles, à ce titre, de voir leur contribution au financement de la protection sociale s'alourdir fortement.

La défense de nos Services Publics, du contenu de leurs missions, du statut des agents, de leurs salaires et de leurs conditions de travail nécessitent aussi que nous tordions le cou à l'idée qu'au nom d'une soi-disant sécurité de l'emploi et pour cause d'aggravation des dépenses publiques, les salariés des 3 Fonctions Publiques (d'Etat, Territoriale, de Santé) devraient se satisfaire de ce qu'ils ont.

Sans aucun doute, cela appelle une réflexion nouvelle sur nos capacités collectives à faire face à l'intense bataille idéologique qui se mène et dans laquelle la CGT doit apporter sa contribution, sous forme d'arguments de fond, d'explications et de propositions.

LA RETRAITE AUX OUBLIETTES!



PLACE ET ROLE DE LA CGT Syndicalisation – direction de l'UL

Depuis des décennies, les luttes sociales en Pays d'Arles sont indéniablement marquées, portées par la CGT. Qu'il s'agisse des batailles menées dans les entreprises contre des fermetures ou des plans de licenciements (Ateliers SNCF, CMP, Lustucru, Papèteries, SPC ex Thermofil à Saint Martin de Crau), des luttes contre les atteintes aux droits fondamentaux des salariés telle que la remise en cause du droit de retrait à Transgourmet Saint Martin de Crau, comme celles portant de grands enjeux de société (Sécu, CPE, retraite...), l'Union Locale CGT d'Arles, avec les Syndicats qui la font vivre, fait souvent la démonstration de sa combativité, de sa capacité à convaincre et à mobiliser et de son efficacité.

En 2009 notamment, de grandes mobilisations mêlant manifestations, journées d'action, grèves, contre la politique d'austérité et proposant des solutions aux réponses néolibérales à la crise secouent le pays. La CGT est l'élément moteur de ces mobilisations. Ces dernières s'appuient sur les réponses communes que forgent les organisations syndicales. La CGT, en faisant vivre son identité revendicative, fait vivre l'unité syndicale.

Les attentes très fortes des salariés sont encore renforcées en 2010 par le grand mouvement contre la réforme des retraites qui succède à celui contre la réforme des régimes spéciaux. Des millions de salariés descendent dans la rue, manifestent, font grève, organisent des blocages et portent des solutions nouvelles. La nécessaire revalorisation du travail et un nouveau partage des richesses sont au cœur de ce mouvement.

L'Union Locale CGT d'Arles a largement pris sa part dans ces mobilisations.

Du fait de son éloignement de Marseille et à partir de la réalité économique et sociale spécifique du Nord du Département, l'Union Locale CGT d'Arles a pris le parti, depuis de nombreuses années, d'ancrer et de développer un syndicalisme de lutte de haut niveau dans les entreprises de son territoire, au service des revendications du monde du travail, avec le souci permanent de lui proposer des espaces d'expression et de mobilisation sur la localité.

La pierre qu'apporte notre Union Locale dans la construction du mouvement social, du rapport de force, dans la mise en commun des revendications et des mobilisations nécessaires pour les faire aboutir, contribue grandement au rayonnement de la CGT sur la localité, le département, le pays. La Bourse du Travail aujourd'hui rénovée, pour laquelle les Syndicats CGT se sont battus pendant plus de 30 ans, est aussi la reconnaissance de la place, du rôle essentiel de l'Union Locale CGT d'Arles, une CGT incontournable et respectée.

L'enjeu pour notre Union Locale est bien de fixer, solidement et dans la durée, les revendications dans l'entreprise, de construire des passerelles revendicatives entre salariés, retraités et privés d'emploi, de rendre l'action accessible au plus grand nombre et de permettre à

tous ceux qui soutiennent nos actions d'en devenir des acteurs convaincus. Cette démarche permet à la CGT, à notre Union Locale, de grandir en nombre d'adhérents, en rapport de force et en efficacité. Rien ne doit nous détourner de cette démarche.



Cela implique aussi une connaissance du salariat du secteur géographique de l'Union Locale : d'Arles à Salin de Giraud d'un côté et jusqu'à Saint Martin de Crau de l'autre.

Quelques chiffres (source INSEE : données 2009)

ARLES : 52 979 habitants (population de 15 à 64 ans : 33 477)

- ✚ 22 440 actifs (dont 55,9 % ont un emploi soit 18 710). 44,3 % travaillent dans le commerce, les transports et services divers et 37,8 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et action sociale, 7,5 % dans l'industrie, 4,2 % dans l'agriculture.
- ✚ 3 729 chômeurs soit 16,6 % (le taux de chômage à Marseille est de 17,3 % et sur le département 14,1 %). Pour 2011 l'INSEE indique qu'au 31 décembre 2011, 5 660 actifs sont demandeurs d'emploi. Les motifs d'inscription sont dus pour 36,4 % à la fin de contrats à durée déterminée et 13,7 % au licenciement.
- ✚ Les créations d'entreprises sont en baisse depuis 2009. Sur 3 354 entreprises présentes au 1^{er} janvier 2011, 65 % sont dans le commerce, transports et services divers, 15,6 % dans l'administration et 6,4 % dans l'industrie.

SAINT MARTIN DE CRAU : 11 003 habitants

(population de 15 à 64 ans : 7 028)

Les deux zones à vocation logistique (et industrielle dans une plus faible mesure), Bois de Leuze et Ecopole, grossissent à vue d'œil. Nous assistons à un déploiement d'envergure et massif pour la filière logistique dans ces zones.

Parallèlement, le Port Marseille Fos a créé la zone logistique portuaire la plus importante du sud de l'Europe !

Ce n'est donc pas un hasard si, à Saint Martin de Crau, des enseignes, au « rayonnement » international, telles que Transgourmet, Carnivor, Castorama, Katoen Natie, Maison du Monde, ND Logistic, Office Dépôt...ont choisi de s'y installer, d'autant que les aides publiques accordées y sont plus que tentantes.



- ✚ 4 794 actifs (dont 56,60 % ont un emploi soit 4 308) 53 % travaillent dans le commerce, les transports et services divers et 19,6 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et action sociale, 12,4 % dans l'industrie, 7 % dans l'agriculture
- ✚ 489 chômeurs soit 10 % en 2009. Pour 2011 l'INSEE indique qu'au 31 décembre 2011, 798 actifs sont demandeurs d'emploi. Les pourcentages relatifs aux motifs d'inscription sont quasi identiques à ceux concernant Arles.
- ✚ Les créations d'entreprises sont en baisse depuis 2010. Sur 590 entreprises présentes au 1^{er} janvier 2011, 66,6 % sont dans le commerce, transports et services divers, 14,1% dans l'administration et 6,9 % dans l'industrie.

Autant dire que le secteur géographique de l'Union Locale d'Arles, ceux qui y vivent et y travaillent, subissent les effets de la crise et la précarisation de l'emploi, d'une manière frontale.

Les logiques financières développées depuis de nombreuses années, notamment dans le secteur industriel, ont fait des dégâts humains et économiques considérables. La remise en cause des activités riz, sel, papier ont porté gravement atteinte à l'emploi industriel durable, clé de voute de l'économie du nord du département, avec des répercussions énormes sur tous les secteurs d'activité du privé et du public.

Ces logiques financières, toujours à l'œuvre, ont provoqué la crise durable et la récession économique dont l'ensemble de la population pâtit.

Les choix actuels du « tout tourisme » précarisent l'emploi et la vie des salariés.

Les attaques du patronat sont massives au plan national. Elles le sont tout autant localement. Les attentes sont fortes, la confiance en la CGT grandit, le résultat de notre organisation aux élections dans les Très Petites Entreprises du 28 novembre au 12 décembre 2012, en fait une nouvelle démonstration.

La CGT veut continuer de développer un syndicalisme de transformation sociale, rassemblé et rassembleur, dans l'entreprise, le territoire, la branche, le pays, sur le plan européen et international.

Poser cet enjeu éclaire à la fois le niveau du rapport de force à atteindre, la profondeur et l'importance des débats à mener avec les salariés, privés d'emploi et retraités et les capacités de rassemblement à développer dans la durée.

Pour cela, il y a nécessité à engager toutes les organisations de la CGT d'une manière cohérente pour plus d'efficacité. ***La place des Unions Locales dans cette démarche est essentielle : la localité est le lieu de proximité de la construction du rapport de force.***

Partant de là, l'activité de l'Union Locale ne peut se résumer à l'action de quelques militants mais à l'implication durable de tous les Syndicats du territoire. La mise en commun, à l'Union Locale, des revendications dans les entreprises, l'échange d'expériences, la réflexion et le débat collectif sont source d'enrichissement, de force. Partager nos réalités, notre activité nos manières de faire pour décider et mettre en œuvre, ensemble, les actions et mobilisations nécessaires, quoi de plus démocratique et de plus efficace.

Sans Union Locale des Syndicats CGT comment organiser et réussir nos manifestations à Arles. Sans Union Locale des Syndicats CGT comment construire les solidarités de luttes pour faire aboutir les revendications dans nos entreprises. Sans Union Locale quel résultat aux élections prud'homales, aux élections dans les T.P.E et dans la Fonction Publique et les Services Publics.

Sans Union Locale à qui s'adresseraient les salariés en difficulté et comment nous adresser à ceux qui ne connaissent pas la CGT, dans les zones, devant les entreprises, dans les quartiers en direction des retraités et des privés d'emploi ?

L'Union Locale est fondamentale. C'est un outil supplémentaire pour les syndiqués, pour le monde du travail, une organisation de la CGT à part entière comme le Syndicat, l'Union Départementale, la Fédération, la Confédération.

Toutes les grandes périodes de conquêtes sociales ont été marquées par l'intervention massive des salariés. C'est à la construction de ce mouvement que toutes les organisations de la CGT doivent travailler. Nous sommes confédérés pour lutter contre l'éclatement du salariat et construire l'unité des salariés. La solidarité et la fraternité sont pour nous des valeurs fondatrices. Notre internationalisme, notre engagement dans les luttes européennes sont nos réponses à toutes les tentatives de replis identitaires. Nous savons qu'il n'y a pas de fatalité, que les femmes et les hommes font l'histoire ; eux seuls peuvent construire leur avenir.

Pour conquérir l'émancipation de toutes et tous, permettre l'épanouissement individuel et collectif, faire entendre et reconnaître la parole de chaque salarié, conquérir de nouveaux droits, faire de l'égalité des droits, de leur effectivité, le socle de la construction d'une société juste, démocratique et solidaire, telles sont les responsabilités du syndicalisme aujourd'hui, du syndicalisme CGT.

Cela demande que notre Union Locale participe à la construction d'une démarche de syndicalisation CGT ambitieuse, offensive et pérenne. Nos capacités de résistance et de conquêtes nouvelles en dépendent.

Cela suppose de devenir un Syndicat fortement présent et organisé dans les entreprises, petites et grandes, les Services Publics et la Fonction Publique, les localités et bassins d'emploi. L'enjeu pour la CGT et dans l'intérêt des salariés est d'importance sur tout le territoire de l'Union Locale.

Un nouvel adhérent est un élément déterminant, structurant, du rapport de force. Un syndiqué cela se « chouchoute » : son avis, ses propositions, son implication doivent être provoqués, écoutés, pris en compte. Lui donner la possibilité de se former CGT pour qu'il s'y sente mieux est tout aussi important. La connaissance du nombre d'adhérents à l'Union Locale, à un moment donné, c'est savoir sur quelle force nous pouvons compter. Ne serait-il pas plus facile de mobiliser si nous multiplions le nombre de syndiqués ? Nous avons également à mieux travailler notre rapport aux jeunes, aux ingénieurs, cadres et techniciens, aux retraités.

Dans notre pays se sont près de 13 millions de retraités qui participent à la vie économique, politique et sociale et, à ce titre, ont des besoins à satisfaire. D'ici quelques années, les retraités représenteront 1/3 de la population. La force qu'ils représentent dans la construction du rapport de force est déterminante. La continuité syndicale qui fait qu'un salarié qui part à la retraite reste syndiqué à la CGT et continue d'y militer est un objectif permanent vers lequel il nous faut tendre.

Si nous voulons être la CGT de tous les salariés, en activité ou pas, les plans de travail à construire, les coopérations à développer paraissent évidents et plus que nécessaires.

Cela demande l'investissement de tous les Syndicats, syndiqués et militants de notre Union Locale.

Cela demande aussi une direction de l'Union Locale en capacité d'ancrer et développer notre syndicalisme de proximité au service de tous les salariés.

- **La Commission Exécutive, instance dirigeante de l'Union Locale**

Si nous revenons, depuis notre dernier congrès, sur nos décisions et mises en œuvre collectives au sein de la C.E. nous en percevons les avancées et aussi tout ce qu'il reste à faire émerger, construire, développer. Si un certain nombre d'objectifs ont été atteints ils sont à mettre à l'actif d'une partie trop réduite de notre Commission Exécutive. Cela dit, grâce au travail réalisé, un potentiel de militants renouvelé nous donne des possibilités plus fortes pour développer notre travail collectif.

Le lien Syndicat /Union Locale apparaît donc comme une priorité puisqu'il aura des répercussions sur notre stratégie de lutte et sur notre démarche de syndicalisation.

Avoir une direction d'Union Locale efficace, cela passe par l'implication des Syndicats dans leur organisation de proximité interprofessionnelle, en dépassant l'idée que les « gros syndicats » n'ont pas besoin de l'Union Locale ou que les « petits syndicats, ou les syndiqués isolés » n'ont besoin que de « juridique » et de « solidarité ».

La préparation de notre Congrès, au travers de ce document de réflexion qui en est un point d'appui, devra également passer par des débats ayant au cœur la structuration de l'Union Locale elle-même au service du rayonnement, du redéploiement de nos forces syndicales.

Etre mieux encore la CGT de Tous et continuer de faire vivre l'Union Locale, avec ses Syndicats, de manière plus efficace pour la défense et le développement d'une économie au service du développement humain durable.

Nous aurons également à réfléchir à la structuration de la CGT toute entière en lien notamment avec la préparation du Congrès Confédéral et celui de l'Union Départementale.

La CGT est la première organisation syndicale par son influence, le niveau de confiance qu'elle recueille et sa participation aux luttes sociales.

Elle occupe une place irremplaçable qui contribue au regain de confiance et d'attente à l'égard du syndicalisme.

Cela confère des responsabilités particulières à la CGT pour créer l'immense élan émancipateur dont les salariés, retraités et privés d'emploi ont tant besoin.

C'est cet esprit de conquête que nous devons insuffler pour ouvrir une nouvelle période de progrès social.

